

L'Afrique du Sud interrompt ses exportations d'Agrumes vers l'UE

(Agence Ecofin) - Les producteurs d'agrumes sud-africains ont interrompu leurs exportations en direction de l'Union européenne (UE). La décision fait suite à la découverte de quatre chargements de fruits affectés de la maladie des tâches noires, ou Citrus Black Spot (CBS). Cette suspension « volontaire » des exportations a pour but d'éviter un bannissement définitif de la production sud-africaine, suite à la menace de Bruxelles de recourir à cette mesure en cas de découverte d'un cinquième chargement affecté.

Deon Joubert, l'envoyé de l'association des producteurs d'agrumes de l'UE a affirmé la conviction de son organisation selon laquelle la décision de Bruxelles n'avait aucune base scientifique puisque le CBS n'est dangereux en rien pour l'humain.

Évaluant les pertes éventuelles liées à la décision d'interruption des exportations, il déclare : *« en considérant les pertes de l'industrie qui sont de 500 millions de rands et en y ajoutant les 480 millions de rands supplémentaires qui seront injectés en pesticides cette saison, on tourne autour du milliard de rands. »*

Du côté du gouvernement, on se dit préoccupé par cette situation qui affecte un secteur qui génère chaque année 3 milliards de rands et emploie directement 60 000 personnes.

Le ministre sud-africain de l'agriculture, Senzeni Zokwana (photo), qui se rendra bientôt en Inde, évoquera cette question au cours de sa visite. Les deux pays étant membres des BRICS (Brésil Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), il convient d'explorer les opportunités que peut présenter cette situation, et chercher de nouveaux débouchés pour la production sud-africaine d'agrumes, a-t-il dit.

source : [http://www.agenceecofin.com/fruits/0809-22631-l-afrique-du-sud-interrompt-ses-exportations-d-agrumes-vers-l-ue\(08/09/2014\)](http://www.agenceecofin.com/fruits/0809-22631-l-afrique-du-sud-interrompt-ses-exportations-d-agrumes-vers-l-ue(08/09/2014))